



Coronavirus : les mesures prises par le Collège

publié le 13/03/2020

TRÈS IMPORTANT

Suite à l'annonce par le Président de la République de la fermeture des établissements, les dispositions suivantes sont prises pour le collège N. Casteret :

Les emplois du temps des élèves vont être refaits. Ils seront scannés et envoyés par Pronote aux parents et aux personnels.

Le principe : 4 heures de cours par jour, de 9 heures à 13 heures.

Au début de chaque heure, le professeur diffusera par Pronote (via le cahier de texte) une trace de cours écrite et du travail à faire. Un lien pourra être inséré vers un espace partagé où les enseignants pourront déposer de courtes vidéos.

(collegeruelle.accesvideomail.com)

Les élèves pourront remettre un travail écrit à la fin de l'heure, via l'ENT ou par mail.

Annulations :

- ▶ Du forum santé
- ▶ De la réunion information 3e
- ▶ Des conseils de classes
- ▶ Des sorties (tribunal, spectacle, animations diverses...)
- ▶ Des mini stages des élèves de 3e en lycée
- ▶ Forum "Trouve ta voie pro" 4eme
- ▶ Visite des étudiantes germanistes

Conseils de classes :

En accord avec les fédérations de parents d'élèves, les modalités ont été changées. Les professeurs rempliront les appréciations, le professeur principal rédigera sa synthèse, les professeurs prendront connaissance de la synthèse et demanderont si besoin des modifications. Le référent de la classe (principale, principale adjointe et CPE) validera avec le professeur principal l'appréciation. La principale, présidente du conseil de classe, mettra l'avis sur les intentions d'orientation des élèves de 3eme. Les bulletins seront envoyés par mail ou papier, si les parents n'ont pas de mail. Le calendrier prévu (du 16 au 27 mars) devra être respecté.

Voyages : l'Espagne, la Bourboule et le Chambon sont "suspendus".

Restauration : la régularisation des repas non pris sera faite en avril avec reversement du trop-perçu. Si la fermeture devait se prolonger, un point serait fait en avril avec une constatation.

DNB BLANC : maintien le 9 et le 10 avril. Les sujets seront envoyés aux élèves le matin par Pronote, obligation de remettre le devoir par mail ou par papier.

Nous comptons sur vous, parents, car tout repose sur l'engagement des élèves et leur assiduité. J'ai demandé aux professeurs de donner du travail, de le récupérer, de relever les élèves qui ne le rendent pas et de vous appeler. Le travail rendu sera évalué.

Secrétariat : accueil téléphonique de 8h à 12 h et de 14 à 16 h sauf le mercredi de 8 à 12h.

Dans l'hypothèse où l'un de vos enfants ou vous-même seriez malade, nous vous remercions d'en informer

l'établissement même si cette information ne revêt pas de caractère obligatoire.

Continuité pédagogique : les devoirs seront remis de préférence par l'ENT, par mail et si vous ne disposez pas d'ordinateurs, par papier à la loge (dans une enveloppe avec nom de votre enfant, classe, matière). Dans ce cas, si vous ne disposez pas de connexion internet à la maison, veuillez contacter la vie scolaire lundi matin.

Le CNED (centre national d'enseignement à distance) propose une plateforme d'accès à des contenus d'apprentissage pour l'instant d'une durée de 4 semaines avec 3 à 4 heures de cours par jour.

cf. <https://college.cned.fr/login/index.php> ↗

5 séances par semaine ; toutes les disciplines sont représentées. Chaque séance commence par un diagnostic.

Merci à tous de votre compréhension. Dans cette période particulière et exceptionnelle, nous devons être solidaires. Nous allons tous nous adapter. Nous sommes à votre écoute si vous avez besoin. Les mails doivent être privilégiés pour tout échange. Prenez soin de vous et de vos proches.

Anne GRELLIER



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.